

COMMUNIQUÉ

L'UDC ne laissera pas tomber le Jura bernois

L'UDC Jura bernois a pris connaissance de la déclaration d'intention des exécutifs des cantons de Berne et Jura du 20 février 2012. Ainsi, le gouvernement bernois a l'intention d'imposer à la population du Jura bernois un vote inutile, dont le résultat est connu d'avance, et dont elle ne veut pas.

Dès lors que les milieux autonomistes ont déjà annoncé que le combat se poursuivrait coûte que coûte si un vote n'était pas favorable à l'annexion du Jura bernois, l'UDC ne croit aucunement aux promesses pathétiques du gouvernement jurassien de respecter un verdict des urnes qui ne correspondrait pas à ses vues.

La possibilité laissée aux communes qui le désirent de demander la mise en place des instruments légaux pour un transfert cantonal ultérieur est inacceptable aux yeux de l'UDC Jura bernois. Le parti est consterné que le Conseil-exécutif ait accepté une telle modalité alors qu'il l'avait rejetée jusqu'ici.

Le seul point positif de la déclaration d'intention est actuellement la disparition programmée de l'AIJ, dont l'inutilité a été démontrée par le fait que les deux pistes qu'elle a proposées n'ont trouvé aucune place dans le document signé par les gouvernements.

En outre, l'UDC Jura bernois s'engagera pour que l'avis du Conseil du Jura bernois, institution fondamentale pour la région et démocratiquement élue, soit expressément pris en compte dans la suite du processus, comme le Conseil-exécutif l'a exprimé à maintes reprises.

De manière générale, l'UDC prendra toutes les mesures utiles afin de sauvegarder les intérêts de la population du Jura bernois et d'éviter que celle-ci ne soit prise en otage dans un processus de votation qu'elle n'a pas demandé. Dans ce cadre, il ne sera fait aucune concession sur l'unité territoriale du Jura bernois.

UDC Jura bernois

21 février 2012

www.udcjb.ch